

CAPL n° 1 : RECOURS NOTATION

La Capl s'est réunie le 12/06/2012 sur la matinée.

Ordre du jour était le suivant :

Approbation PV CAPL antérieures.
Adoption du règlement antérieur.
Recours notation des agents de catégorie A.

En ce qui concerne les recours de notation, la direction avait mis en réserve les majorations suivantes :

Filière fiscale : 1 0.06 et 1 0.02.
Gestion publique : 2 0.02.

6 dossiers au total ont été examinés :

4 filière fiscale.
2 gestion publique.

Les résultats obtenus sont les suivants :

Filière fiscale : 2 majorations de note accordée : 1 0.06 et 1 0.02.
2 modifications sur l'appréciation générale apportées.

Gestion publique : Aucune majoration de note accordée et aucune modification littérale apportée.

Commentaires :

2 majorations de 0.02 affectées à la filière gestion publique du Rhône restent non attribuées à l'issue de la CAPL.

Nous sommes certains que de nombreux agents les méritaient amplement.

L'élu CGT
Patrick MARIANI